

**EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 avril 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	15

Vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 29 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 24 avril 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24 avril 2024.

**Présents** : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, SIONNEAU Dominique, THIBAUD Stéphanie MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, MIGNÉ Hervé, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture des Sables  
d'Olonne  
Le : 02/05/2024  
Et publication ou notification le :  
02/05/2024

**Excusé(s)** : MMES BALANGER Laurence, DILLET Sabrina, REMAUD Natacha, MM. BRUN Jérôme, LE GAL Alain (donne pouvoir à Alain THUÉ).

A été nommé secrétaire : M. Anthony VITALIEN

**2024\_04\_04 – Jurés d'assises 2025**

Monsieur le Maire doit procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale d'un nombre de noms triple de celui des jurés.

Pour la commune de Notre Dame de Riez, il y a 2 jurés donc le tirage au sort doit porter sur 6 personnes.

Monsieur le Maire procède au tirage au sort.

Sont désignés :

- 1 – FIGUREAU Françoise
- 2 – TURMEL Christophe
- 3 – LOGEART Bruno
- 4 – RAFFIN Jean
- 5 – VOISINE Anne épouse FERME
- 6 – GROISARD Emylien

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie conforme :  
En mairie, le 02/05/2024  
Le Maire,  
Hervé BESSONNET

Le Secrétaire de séance,  
Anthony VITALIEN

